

réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, là où des réservoirs économiques pourraient être aménagés par la construction de barrages, et il en sera ainsi aussi longtemps que des études définies n'auront pas été faites et des données établies.

1.—Forces hydrauliques du Canada captées et utilisables, par province, 31 décembre 1944 et 1945

Province ou territoire	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 p.c. du débit, décembre 1945		Turbines installées	
	Au minimum habituel du débit	Au débit normal pendant six mois	31 déc. 1944	31 déc. 1945
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,617	2,617
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	128,300	133,384	133,384
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,347	133,347
Québec.....	8,459,000	13,064,000	5,848,572	5,848,572
Ontario.....	5,407,000	7,261,000	2,673,443	2,673,290
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	422,825	422,825
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	90,835	90,835
Alberta.....	390,000	1,049,500	94,997	94,997
Colombie Britannique.....	7,023,000	10,998,000	864,024	864,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	294,000	731,000	19,719	19,719
Canada.....	25,516,400	39,832,700	10,283,763	10,283,610

La troisième et la quatrième colonnes donnent la capacité totale des roues hydrauliques effectivement installées au Canada; ces chiffres ne devraient pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes dans le calcul du pourcentage des forces hydrauliques développées. L'installation de roues hydrauliques dans tout le Canada est en moyenne de 30 p.c. plus grande que les chiffres correspondants des disponibilités maximums des emplacements exploités tels que calculés dans la deuxième colonne. Par conséquent, les chiffres ci-dessus indiquent que les *ressources hydroélectriques actuelles* du Dominion justifient une installation de turbine de plus de 51,700,000 h.p. En d'autres termes, les turbines installées au 31 décembre 1945 représentent seulement 20 p.c. des ressources hydroélectriques connues et les chiffres des première et deuxième colonnes représentent en quelque sorte les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Dominion.

Sous-section 2.—Statistiques du développement des forces hydrauliques

Progrès des forces hydrauliques.—La transmission de l'électricité à longue distance dans les premières années du siècle a permis de mettre en valeur des emplacements hydrauliques éloignés de l'endroit où l'électricité devait être utilisée. Comme résultat, les installations de centrales électriques augmentent de 33.5 p.c. des aménagements hydrauliques totaux le 1er janvier 1900 à 90 p.c. le 1er janvier 1946. Les progrès des aménagements hydrauliques au cours de la période de 1931-45 sont indiqués au tableau 2. A remarquer la forte augmentation des installations au cours des années de guerre 1939-43 inclusivement ainsi que l'augmentation relativement peu considérable en 1944 et la diminution en 1945 par suite de la cessation de la demande de guerre.

La seule nouvelle installation d'importance en 1945 est celle d'une unité de 19,000 h.p. à l'Alexander Development de la Commission hydroélectrique de l'Ontario sur la rivière Nipigon. Ceci porte la capacité de la station Alexander à 73,000 h.p.